

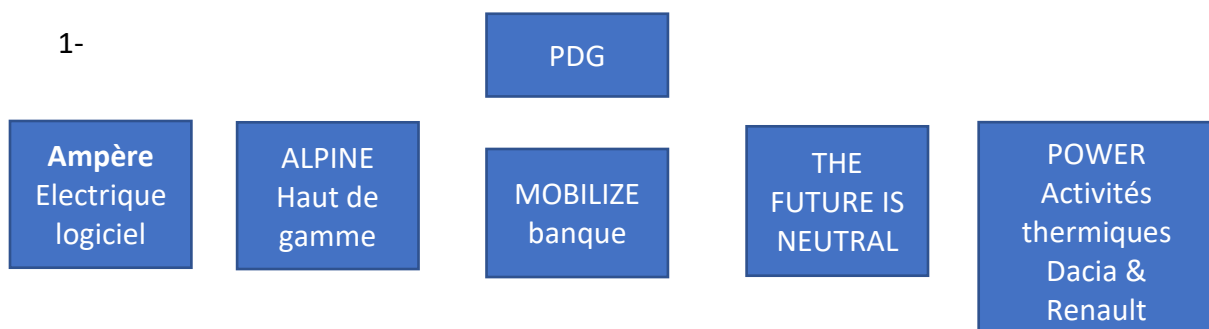
MINI-CAS I : RENAULT ÉCLATE SON ORGANISATION ET VA SE STRUCTURER EN PLUSIEURS ACTIVITÉS

Renault éclate son organisation et va se structurer en plusieurs activités



Question

1. Représentez l'organigramme du groupe.
2. En quoi cette nouvelle organisation est-elle liée à la stratégie ?
3. La nouvelle organisation de Renault est-elle influencée par l'évolution de son environnement ?
4. Comment qualifiez-vous cette organisation en termes de configuration organisationnelle ?
5. Comment expliquer que cette organisation fasse peu référence à l'alliance Renault-Nissan ?



- 2- La stratégie du groupe consiste à s'orienter vers de nouvelles activités, correspondant à de nouveaux DAS, bénéficiant d'autonomie au travers d'une filialisation. Il y a aussi le souhait de faire entrer au capital de certains DAS des partenaires extérieurs et de lever des fonds en bourse. Certaines filiales vont nouer des partenariats industriels liés à leur activité.
- 3- À l'évidence, car les questions environnementales qui frappent le secteur, influencent la stratégie et l'organisation. La séparation des activités moteurs électriques et thermiques qui correspondent à des phases du cycle de vie en atteste.
- 4- C'est une organisation divisionnelle classique.
- 5- Parce que l'alliance Renault-Nissan appartient au passé sur le plan stratégique, du fait des velléités d'autonomie de Nissan, qui a refusé la fusion avec Renault, souhaitée par l'État français et dont Carlos Ghosn, le président tout puissant pendant plusieurs années, a fait les frais.



**MINI-CAS 2 : IMMOBILIER
DE BUREAU : LE TÉLÉTRAVAIL
DYNAMITE LE SECTEUR**

Visionnez la vidéo ci-dessous.

Vidéo bonus



www.lienmini.fr/strategie-1867-31

Questions

1. Le développement du télétravail est-il conjoncturel ou structurel ?
2. Quel est son impact sur l'évolution du secteur immobilier ?
3. Quel est son impact sur l'organisation des entreprises ?

Réponses

- 1- Structurel, du fait des changements de comportement durables, qui ont suivi la crise sanitaire. Le confinement, dans tous ses aspects négatifs, a en même temps souligné que les déplacements domicile-travail étaient extrêmement coûteux en temps et en énergie pour les salariés et que la productivité semblait (nous disons semblait) ne pas s'effriter.
- 2- Les conséquences sont multiples :
 - a. Marché des bureaux en surcapacité du fait du télétravail.
 - b. Marché du neuf doit intégrer le besoin de pièces de travail à domicile.
 - c. Géographiquement, le développement de ville de taille moyenne accessible par train.
- 3- Changements :
 - a. Des méthodes de coordination présentiels & distantes.
 - b. Des règles de présence physique en entreprise.
 - c. Méthodes de formation des managers à l'animation distante.
 - d. Des contrats de travail devant préciser les modalités et lieux de travail.